

Déploiement du lombricompostage individuel

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Syndicat Mixte pour le Traitement des
Déchets Ménagers et As**

2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
<http://www.smttd.info/>



réseau A3P
Capitalisation
ADEME
l.morlot@lm-environnement.com

Mots-clés: Espace privé Ménages / Grand public, Prévention des déchets, Biodéchet, Lombricompostage

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de son action d'envergure en faveur du développement du compostage, le SMTD souhaite que tous les habitants du territoire puissent composter avec un dispositif adapté à son logement. C'est pourquoi, outre les composteurs et le compost en tas pour les ménages possédant un jardin, il propose le lombricompostage pour les personnes habitant en appartement, en maison sans jardin ou avec un jardin de moins de 50 m².

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- essayer le lombricompostage sur l'ensemble du territoire du SMTD
- éviter l'abandon des ménages qui optent pour cette solution en proposant des formations et un suivi

Objectifs quantitatifs :

- 1 % de l'habitat vertical utilise un lombricomposteur, soit 536 ménages
- détourner une partie des déchets fermentescibles de la collecte et de l'incinération

Résultats quantitatifs:

Depuis 2010 à juillet 2014,

- 278 ménages pratiquent le lombricompostage
- 8 abandons et retours de lombricomposteurs depuis le déploiement du dispositif en 2012 sur tout le territoire
- 29 tonnes de bio-déchets détournées de la collecte et de l'incinération sachant qu'un foyer produit 94 kg de bio-déchets par an (source : analyse des pesées de l'opération foyers témoins réalisée par le SMTD en 2010 auprès de 100 ménages).
- 8 guides lombricomposteurs bénévoles

Fin 2015 (année 4):

- 341 ménages pratiquant le lombricompostage
- 19 abandons
- 31 tonnes de biodéchets détournés en 2015
- 6 guides lombricomposteurs bénévoles

Résultats qualitatifs :

- constitution d'un réseau de guides lombricomposteur qui interviennent dans les formations dispensées lors des remises du kit. Il font part de leur expérience mais aussi peuvent répondre aux questions des nouveaux pratiquants par mail ou par téléphone.
- prise de conscience des utilisateurs concernant leur production de déchets
- pour certains, modification de leur consommation via l'augmentation de la part de fruits et légumes
- le lien social est recréé car les utilisateurs satisfaits en parlent à leur proches et à leur voisins. Ainsi, à moyen terme, la notoriété se fait par le bouche à oreille
- des utilisateurs de longue date souhaitent faire évoluer leur démarche en la partageant et en s'orientant vers le compostage en pied d'immeuble. Ainsi, certains anciens lombricomposteurs sont devenus des référents d'opérations de compostage en pied d'immeubles.
- utilisation d'un amendement organique de qualité

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

- En amont

En 2010 une **opération « foyer témoin »** a été menée auprès de 100 foyers pour évaluer le potentiel de réduction des déchets. 86 foyers ont poursuivi la pratique. Elle fait état d'un gisement récupéré de 94 kg de biodéchets par an et par foyer soit **42kg/an/hab.**

- Préparation

En 2011, **un maître composteur a été recruté** pour déployer le projet sur le territoire (communication, procédures, marché public, création de la formation

- Mise en place (première année)

Lancement sur tout le territoire. Les personnes souhaitant obtenir un lombricomposteur sont inscrites sur liste d'attente, et une remise avec formation est déclenchée dès 10 inscriptions. Les inscriptions sont arrêtées 10 jours avant pour commander les souches de vers qui arrivent le jour de la réunion. Les

inscrits sont relancés une semaine avant pour rappeler la date et les modalités.

1 session de formation par mois en moyenne.

Les réunions ont lieu sur les **sites de démonstration de compostage ou dans les locaux des EPCI adhérentes**. Les utilisateurs signent une charte d'engagement lors de la formation, le fichier constitué permet de garder le contact.

- **Continuité**

L'opération continue en 2016 ; l'inscription est un moyen d'expliquer aux intéressés l'implication que la pratique nécessite pour éviter les désistements de dernière minute. **Le suivi, au moins par téléphone, est une nécessité.**

Les utilisateurs satisfaits en parlent à leur proches et voisins et contribuent au « bouche à oreille » participant à la notoriété de l'opération. Des utilisateurs de longue date ont souhaité évoluer vers le compostage partagé en bas d'immeuble, et sont devenus référents de compostage en bas d'immeuble.

Les lombricomposteurs mis en place dans les écoles sont utilisés pendant quelques semaines pour leur intérêt pédagogique mais on constate qu'ils sont abandonnés ensuite.

Planning:

2010 : opération foyers témoins avec 100 ménages participants, réalisée sur une année. Au final, 86 foyers ont poursuivi la pratique du lombricompostage après l'opération.

2011 : recrutement d'un maître composteur qui a repris l'action et développe le projet pour le déployer sur le territoire du SMTD (communication, procédure, marché public, création de la formation),

2012 : lancement de l'opération sur tout le territoire avec une session de remise de lombricomposteurs par mois en moyenne, avec une formation obligatoire

2013 : 10 sessions de remise de kits avec une formation pratique obligatoire

2014 :

- 5 sessions de remise de kit avec formation obligatoire,
- fin du marché des lombricomposteurs et relance d'un nouveau marché.

Les personnes qui souhaitent obtenir un lombricomposteur sont inscrites sur une liste d'attente. Une remise est déclenchée dès 10 inscriptions. La formation dure entre 1h et 1h30. Les prises d'inscriptions sont arrêtées 10 jours avant pour permettre la commande des souches de vers, qui arrivent le jour de la réunion. Les inscrits sont relancés une semaine avant pour leur rappeler la date et les modalités de remise.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- un responsable du PLP

- un animateur du PLP / maître-composteur (communication, procédure, marché public, création de la formation, réalisation des formations, commande et suivi des commandes, suivi des utilisateurs) : 35 jours en année 1, entre 15 et 18 jours les années suivantes

Moyens financiers :

Entre 2012 et fin juillet 2014, 21 300 € ont été consacrés au lombricompostage. Cela comprend l'achat des lombricomposteurs avec les options d'équipement et des souches de vers de terre. Ces dépenses sont subventionnées à 80 % par l'ADEME et le conseil général.

Moyens techniques :

- Le kit de lombricompostage fournis par le Ferme du Moutta (64) :
 - les lombricomposteurs "Worm Box" : 3 plateaux d'alimentation, 2 couvercles, une jardinière, un récupérateur de jus avec un robinet, 4 roulettes, un tapis d'humidification en chanvre avec une possibilité de plateaux supplémentaires fournis gratuitement
 - une souche de 500 grammes de vers
- Les formations gratuites et ainsi que le suivi du maître et des guides lombricomposteurs.
- Les lieux de réunion :
 - les sites de démonstration de compostage
 - les locaux des EPCI
- Une charte d'engagement signée par les utilisateurs lors de la formation
- Un fichier des utilisateurs

Partenaires mobilisés :

- les agents d'accueil, les techniciens et les éco-ambassadeurs des collectivités adhérentes
- les guides lombricomposteurs

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Le kit de lombricompostage est gratuit ainsi que la formation obligatoire
- L'intervention des guides lombricomposteurs lors des formations et des suivis

Difficultés rencontrées :

Il est déconseillé d'installer ce type de dispositif dans les écoles qui sont en demande. Cela est ludique, ce qui attire les instituteurs à en faire la demande. Or, notre expérience a montré qu'après quelques semaines d'utilisation pour l'intérêt pédagogique, le lombricomposteur était mis de côté et n'était plus utilisé.

Recommandations éventuelles:

- Avant la mise en oeuvre effective, bien établir les modalités d'attribution et ficeler la logistique avec le fournisseur et les autres partenaires.
- L'inscription est un moyen d'expliquer aux personnes intéressées l'implication que la pratique nécessite pour éviter un désistement à la dernière minute et avoir des souches de vers orphelines.
- Le suivi est indispensable. Le plus facile est par téléphone ou par mail. S'il n'existait pas, beaucoup aurait abandonné. Ce sont souvent les mêmes questions (fuite des vers, mauvaises odeurs, perte de vers, présences de larves et autres macro-organismes...) qui sont posées
- Reproductible dans le milieu urbain mais peut également être proposé en zone rurale pour les habitats collectifs et les maisons de ville.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **mai 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.